



CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Année scolaire 2025/2026

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Niveau : 6^e 5^e 4^e 3^e ULIS

Notre établissement est à la fois un lieu d'enseignement et d'éducation qui s'appuie sur son PROJET EDUCATIF constituant le caractère propre d'un établissement catholique. Madame La Directrice aura dialogué avec votre enfant à ce sujet, lors de votre premier rendez-vous. La demande d'inscription que vous effectuez constitue une adhésion à ce projet éducatif. Cela engage votre enfant et vous-même à :

- respecter le règlement intérieur, cultiver les qualités de non-violence, respect et tolérance, de partage, d'honnêteté, de ténacité au travail, quelles que soient les capacités de départ;
- accepter que, dans le respect des autres religions, notre établissement CATHOLIQUE sensibilise ses élèves à la lecture des problèmes de notre temps dans l'Esprit de l'Evangile.

Par la présente, vous êtes partie prenante de notre Communauté Educative.

Madame, Monsieur

inscrivent ce jour leur enfant

au Collège Privé Sacré Cœur de Saint Pol sur Mer

et ils adhèrent, ainsi que leur enfant, au PROJET ÉDUCATIF de l'établissement. Ils s'engagent à respecter le RÈGLEMENT INTÉRIEUR du collège et le faire respecter par leur enfant.

Fait le

Signature de l'élève

Signatures obligatoires des représentants légaux

RAPPEL DES PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR POUR LA VALIDATION DU DOSSIER D'INSCRIPTION NE PAS PLIER NI AGRAFER LES DOCUMENTS SVP

- Cette fiche « Confirmation d'inscription » remplie et signée par les deux parents
- Un contrat de scolarisation signé par les deux parents avec photocopies des avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 pour les catégories 1 à 5 (un exemplaire à conserver)
- 15€ de frais de dossier en chèque à l'ordre de l'Ensemble Scolaire Sacré Cœur
- 50€ d'avance sur scolarité (déduite de la facture en septembre) en chèque à l'ordre de l'Ensemble Scolaire Sacré Cœur
- RIB + mandat de prélèvement signé
- Photocopies du livret de famille complet
- Si nécessaire, la photocopie de l'extrait de jugement confiant la garde de l'enfant à l'un des parents ou à un(e) tuteur(trice)
- L'avis de passage dès que vous le recevez de l'établissement actuel

La place est réservée après réception du dossier complet et sous condition de l'attestation de passage dans la classe demandée (Avis d'admission en 6^e ou Avis d'orientation pour les 5^e, 4^e et 3^e) à nous faire parvenir le plus vite possible.